

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

Genève

جنيف

-seul le texte prononcé fait foi -

**18^{ème} session du Groupe de travail sur l'Examen
Périodique Universel**

Examen de la Nouvelle Zélande

**Intervention de la délégation du
Royaume du Maroc**

Genève, le 27 janvier 2014

MM

20^{ème} (1min35sec)

Monsieur le Président,

Je voudrais, en premier lieu, remercier Son Excellence Madame Judith Collins, Ministre de la Justice, pour la qualité du rapport nationale de la Nouvelle Zélande.

Nous saluons, plus particulièrement, l'esprit ouvert et l'approche consultative ayant présidé à sa préparation.

Monsieur le Président,

Le Maroc félicite la Nouvelle Zélande pour le constat fait par tous les experts internationaux ayant visité le pays, indiquant dans leurs rapports que les droits de l'Homme y sont d'une manière générale très bien protégés.

Ma délégation aimerait souligner les points suivants:

1- Le Maroc félicite la Nouvelle Zélande pour les bons résultats obtenus dans la lutte contre la corruption. Ce qui l'a placée par « Transparency International » à la tête du classement mondial comme le pays le moins corrompu au monde.

Ma délégation pense que cette politique de lutte contre la corruption devrait servir de bonne pratique pour les autres pays, et souhaite être informée davantage sur ses principaux axes.

2- La Nouvelle Zélande s'est forgée une identité nationale plurielle et multiculturelle. Le Maroc salue l'intégration des principes de lutte contre le racisme et la xénophobie dans les programmes scolaires. Toutefois, les paragraphes 69 et 70 indiquent que certains établissements ont plus de difficultés que d'autres à appréhender les principes de la diversité culturelle.

Ma délégation souhaite savoir quelles sont les mesures que compte prendre le Gouvernement pour remédier à cette situation, et lui recommande de continuer d'apporter un soutien ciblé en matière de promotion de la diversité culturelle dans tous les établissements scolaires.

3- Le Maroc félicite la Nouvelle Zélande pour son engagement exemplaire et ses initiatives en faveur des catégories vulnérables.

Le Maroc lui recommande de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

Je vous remercie Monsieur le Président.